



Loyers impayés et locataire non solvable

Par **philippe91**, le **30/07/2012 à 19:19**

Bonjour, rnJ ai fait appel appel un huissier de perpignan depuis 3 ans pour récupérer mes loyers non recus du locataire, Le tribunal a fait un échéancier pour les impayés l' huissier me fais savoir qu' ils ne sont pas solvables (locataire et mandataire) rien à saisir et non reçu les montants par les débiteurs, Depuis 1 an je n'ai plus de nouvelle de l huissier après plusieurs relances par téléphone et courrier, pas de réponse., quels sont les démarches pour que je récupère mes loyers pour EUR 9000.00 et surtout les frais que l huissier EUR 1200 pour ce dossier . L huissier peut il ouvrir un dossier de surendettement auprès des débiteurs ? merci de votre réponse et à ton espoir de récupérer mes frais engagés Cordialement

Par **edith1034**, le **31/07/2012 à 08:02**

Pour ne pas perdre plus d'argent, il ne faut plus rien faire
pour tout savoir sur le bail
<http://www.fbIs.net/contratlocationvide.htm>